

LA GAZETTE

DE LA MAISON SAINT JOSEPH



Les 90 ans de
l'Association Galibert-Ferret

Le Repas intergénérationnel
avec les enfants des Pastorales



Le Défilé de mode des
résidents



1^{er} trimestre 2014

SOMMAIRE

	2	Editorial
	3	Bon à savoir
	6	Informations de la Direction
	10	La vie de la maison
	17	Vie Chrétienne
	18	Récit de vie
	20	Santé
	22	Groupe de parole
	24	Psychologie
	26	Flash Info Qualité
	28	Côté Ressources Humaines
	32	Bienvenues, anniversaires, souvenirs
	35	Cuisine
	36	Jeux
	38	Agenda des réunions
	39	Calendrier des animations



Numéro 57- ISSN1775-0520

Dépôt légal - avril 2014

Directeur de la publication : Michel Camanès

Imprimé et diffusé par l'Association Galibert-Ferret

Prix du numéro : 1 euro

=> Résidence, Maison de retraite (EHPAD),
=> Hébergement temporaire, Aide à domicile,
=> Accueil des Soeurs Aînées
=> Location chambres avec lieux de vie "l'oustalet".
7 Rue Meyer - 81200 MAZAMET
Tél : 05 63 61 02 08 - Fax : 05 63 61 17 63
www.saint-joseph.asso.fr

1924 / 2014

L'Association Galibert-Ferret fête cette année ses 90 ans; un bel âge; l'âge de nombreux de nos résidents.



Nous avons fêté cet anniversaire le 19 mars, jour de la Saint-Joseph, le saint patron de notre vénérable Maison.

Que d'évolutions depuis cette année 1924; notre Maison a vu passer entre ses murs: un accueil pour des enfants malheureux, une clinique chirurgicale, une clinique médicale, une résidence, pour en arriver à l'EHPAD Saint-Joseph qui accueille maintenant des personnes âgées dépendantes.

Que d'évolutions aussi dans son périmètre immobilier; au fil des années et des opportunités, notre Maison a vu sa superficie évoluer considérablement.

Tous ces développements, tous ces changements d'activité n'ont en rien modifié la spécificité originelle « gravée » dans nos statuts: « L'association Galibert-Ferret a pour but la création et le développement d'œuvres.....d'inspiration chrétienne..... »; et, qu'il s'agisse des dirigeants ou des collaborateurs qui se sont succédé au cours de ces 90 années, tous ont toujours respecté et mis en avant cette spécificité.

Ceci est très important et doit être perpétué; dans une époque où beaucoup de valeurs disparaissent, où beaucoup de repères s'estompent, où le respect d'autrui n'est plus enseigné dans nos écoles et parfois même dans les familles, je crois qu'il est bon de noter qu'il existe encore des bénévoles et des collaborateurs de structures comme les nôtres qui conservent ces valeurs et qui les véhiculent dans leur quotidien.

Je ne veux pas oublier dans mon propos de rappeler la présence à nos côtés de la Congrégation des Sœurs de Gethsémani dont la Mère Supérieure, Sœur Danièle, siège toujours à notre Conseil d'Administration et dont beaucoup de religieuses ont œuvré pendant longtemps au sein de notre Maison; nombre d'entre-elles y prennent maintenant un repos bien mérité dans l'unité des Sœurs Aînées.

Je crois que cette présence nous aide à maintenir et à valoriser cette spécificité chrétienne, essentielle dans notre fonctionnement et dans notre quotidien.

Un grand merci, enfin, à tous nos collaborateurs et administrateurs pour œuvrer et continuer à porter « haut » ces valeurs .

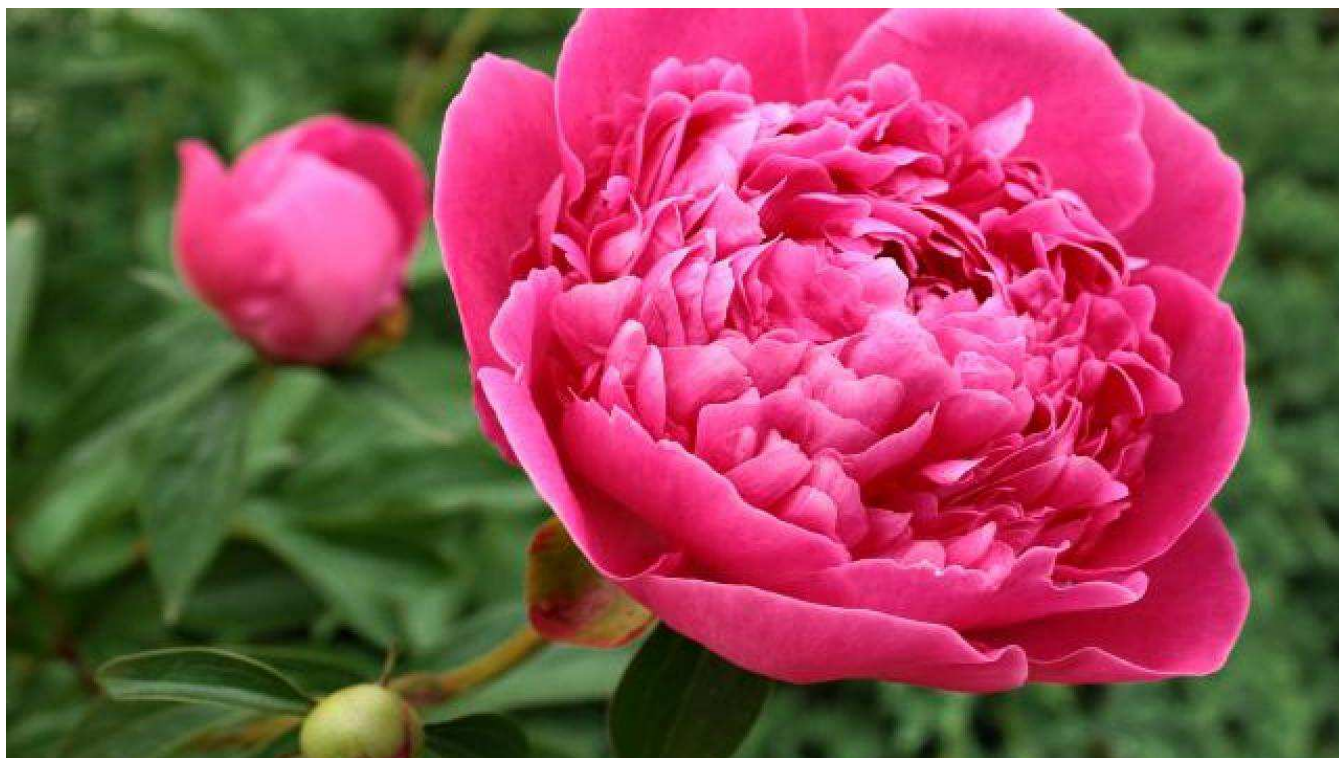
Michel CAMANÈS
Président de l'Association Galibert-Ferret
Gérant l'EHPAD SAINT-JOSEPH

Communiqué

Pour des motifs liés à un surcroît de travail et à un contexte complexe et tendu, les rubriques "Bon à savoir" et "Direction" seront temporairement suspendues.

Nous vous remercions pour votre compréhension et espérons pouvoir reprendre le cours normal de ces publications dans les semaines qui viennent.

Le comité de rédaction



Vie de la maison

2013, une année qui finit bien, ma foi avec le repas du réveillon de la saint Sylvestre !



2014, une année qui commence de façon très agréable avec le service du petit déjeuner. Croissants, ballotins de chocolats, sourires et bonne humeur. Puis l'heure du repas arrive et nous découvrons les décorations qui ornent nos tables et le délicieux menu du repas du jour.



Le mercredi 08 janvier, nous sommes réunis dans la salle de restaurant du bâtiment principal afin d'assister au traditionnel goûter des vœux de la mairie et de la direction. Michel Camanès présente avec beaucoup d'émotion ses vœux aux résidents et au personnel. Puis c'est Laurent Bonneville, entouré par certains de ses adjoints, qui souhaite une bonne année à l'assistance. Enfin la dégustation des galettes et le couronnement des rois et reines concluent cette après-midi festive.



Le mardi 14 janvier, à l'heure prévue nous sommes fin prêts pour nous rendre au goûter offert par la mairie au Palais des congrès de Mazamet. Au programme: chant Choral proposé par «Le Peigne d'Or» puis spectacle de cabaret avec chants et danses tout en plumes et en paillettes. Et enfin les galettes, les choux à la crème, les pétillants, jus de fruits et café.



Danièle

Lagoute

Repas intergénérationnel avec les enfants des Pastorales



C'est avec un plaisir immense, qu'un petit groupe d'une quinzaine de résidents a accepté de participer à une rencontre intergénérationnelle avec les enfants de la classe de 6^{de} la catéchèse de l'école Jeanne d'Arc : "Les Pastorales".

Le mardi, nous sommes allés au supermarché afin d'acheter les ingrédients nécessaires à la préparation du repas. Au menu betteraves et carottes en vinaigrette, assortiment de charcuteries, gratin de pâtes et cuisses de poulet rôties préparées par nos soins tandis que les élèves s'occupaient du dessert, bien sûr galettes des rois et pétillants mais aussi bonbons au chocolat. C'est avec assiduité et application que le mercredi et le jeudi matin nous nous sommes retrouvés pour la préparation des plats qui furent servis au grand plaisir des petits et des grands. La salle Galibert ferret s'est transformée en salle de restaurant et c'est en salle d'animation que le buffet a été dressé afin de permettre une interaction entre élèves et résidents qui ont partagé un réel moment de convivialité. Petit bémol, le manque de temps car les élèves sont arrivés vers 11h30 pour repartir à 13h30. Cependant, rendez-vous est pris pour l'année prochaine si possible un mercredi, pour pouvoir étaler cette rencontre sur l'après-midi.



C'est la Chandeleur

Et oui tradition oblige... Cette année encore une odeur familière et agréable a parfumé les couloirs de notre établissement, celle des crêpes ! Bien sûr les résidents ont mis la main à la pâte tant pour la préparation que pour la cuisson mais plus encore pour la dégustation...

Danièle Lagoute



Vie de la maison

"Au Grand Farniente"



"Loulou" nous a proposé un spectacle de Karaoké suivi d'une dégustation de barbe à papa . Il est d'abord venu dans la salle de restaurant du bâtiment principal et a recueilli un vif succès auprès des résidents, du personnel mais surtout auprès des enfants des salariés qui n'avaient pas raté l'occasion de venir se régaler. Puis ce sont les résidents de l'unité Alzheimer qui lui ont fait bon accueil. Tous ont chanté, certains mêmes se sont laissés entraîner pour quelques pas de danse. Au final, deux après-midi de joie et de bonne humeur.



Danièle Lagoute

"La fête des Grands-Mères"

Le dimanche 2 mars est le jour de la traditionnelle fête des Grands-Mères mais, depuis quelques années déjà, dans notre maison c'est la fête de tous les résidents. Chacun d'entre eux reçoit une rose et c'est une immense plaisir que de voir un sourire illuminer les visages.



Mardi-Gras

"Rencontre intergénérationnelle "



Quelle surprise! Alors que nous étions tous installés dans le restaurant du bâtiment principal, nous avons vu arriver... une souris suivie d'une girafe et puis, un chat qui sans doute courrait après la souris. Mais que se passait-il ? Mais c'est bien sûr ! nous étions le mardi 3 mars, jour de carnaval et ce sont les petits du centre d'accueil Jeanne Mazel de Mazamet qui sont venus partager notre goûter.



Nous avons nous aussi enfilé les masques que nous avons confectionnés pendant les ateliers d'animation. Nous avons eu beaucoup de plaisir à les porter afin de partager les jeux de nos petits amis.



Tuyo le clown sculpteur de ballons qui était parmi nous pour animer l'après-midi s'est promené de table en table et a fabriqué sous les yeux ébahis des petits et des grands des fleurs, des chiens, des pingouins et tout un tas d'autres choses.



Chaque enfant est reparti avec un animal de compagnie gonflable sous les regards heureux des résidents qui espèrent une prochaine visite. Ils n'étaient pas plus hauts que trois pommes et pourtant ils se sont comportés comme des grands.

Danièle Lagoute

Vie de la maison

Les spécialistes



En cet après-midi du 13 mars, les résidents de la maison ont pu, pendant quelques heures, imaginer se trouver, non pas dans la salle du restaurant mais sur un podium de défilé de mode. En effet les « Spécialistes » représentants dans le prêt à porter senior sont venus exposer une collection de vêtements et nos résidents les ont présentés. Chacun a choisi la tenue qu'il désirait et s'est prêté au jeu du mannequinat. Ce fut un après-midi plein de rires et d'enthousiasme.



Fête de la Saint-Joseph

Ce fut une belle journée...

Le 19 mars, nous avons fêtés le saint patron de notre maison.

Cette célébration revêtait un caractère particulier puisque nous fêtons également les 90 ans de l'association Galibert-Ferret.

Le matin, un croissant accompagnait le petit déjeuner. Le repas de midi, servi sur des tables recouvertes avec des nappes blanches et ornées de bouquets de fleurs, fut succulent. Le menu était composé de saumon fumé et de crevettes, d'une cuisse de canard confite entourée de pommes de terre sautées, de roquefort et en dessert un gâteau poire-chocolat. Le tout était accompagné d'un vin blanc pour le poisson, rouge pour la viande et d'un vin pétillant pour le dessert.

L'après-midi, le groupe « ChanPADanse » a émerveillé l'assistance. Nous sommes restés bouche bée devant tant d'élégance et de beauté. Les costumes étaient magnifiques et les danseurs formidables. Ils nous ont proposé des danses de salons. Au cours de leur représentation ils nous ont invités à nous joindre à eux et pendant quelques minutes nous avons été les acteurs d'un grand spectacle de danses.

Quelle joie, quel bonheur... Des après-midi tels que celui-ci, nous en voudrions souvent.

Ce fut vraiment une belle journée...



Propos de résidents
recueillis par
Danièle Lagoute



Mardi Gras à l'UPAD



Mardi 4 mars avait lieu le Carnaval ! Pour le fêter dignement, nous avons fabriqué des masques, des centres de table arlequins, un arbre orné de mosaïques en pâte à sel, etc... Certes, cela nous a demandé beaucoup d'investissement, mais le résultat en valait la peine car Mardi Gras a été un grand succès !

Au programme de cette journée : repas convivial, ambiance festive et fous rires garantis ! le repas était sur le thème de l'Italie pour rappeler bien sur Venise et son carnaval, accompagné tout au long par Françoise, notre psychomotricienne, et sa guitare. Parés de nos masques, nous avons interprété la chanson dont nous avons inventée les paroles sur l'air de la "Java Bleue".

Pour terminer cette journée, nous avons dégusté de merveilleux beignets !

Nous avons vraiment passé un bon moment tous ensemble et les photos sont là pour le prouver !



Les résidents et le personnel de l'UPAD

19 mars : Fête de saint Joseph

En cette fête, nous faisons "mémoire" de la fidélité de saint Joseph, fidélité de l'homme juste par excellence. En devenant le père nourricier de Jésus, en raison même de sa fidélité à Dieu qui lui dit de ne rien craindre, saint Joseph ne reçoit pas seulement le Christ en héritage, mais ce monde que nous sommes tous et qu'il prend sous son regard. Si nous évoquons depuis des siècles sa protection et son aide dans ce que nous désirons lui confier, c'est aussi parce que nous nous appuyons sur le cadeau le plus précieux qu'il ne cesse de nous faire : celui d'une foi qui sait "espérer contre toute espérance".



" Je vous salue Joseph"

"Je vous salue Joseph, vous que la grâce divine a comblé; Le Sauveur a reposé dans vos bras et grandi sous vos yeux; vous êtes béni entre tous les hommes et Jésus, l'Enfant divin de votre virginale Epouse, est béni.

Saint Joseph, donné pour père au Fils de Dieu, priez pour nous dans nos soucis de famille, de santé et de travail, jusqu'à nos derniers jours, et daignez nous secourir à l'heure de notre mort.

Amen."

Textes transmis par Soeur Marie Thérèse



Gilberte Feuillent

Je suis née le 8 mai 1921 à Bourg en Bresse au centre du département de l'Ain. Mes parents ont eu deux enfants, ma sœur aînée, malheureusement décédée maintenant avait six ans de plus que moi.

J'ai passé toute mon enfance à Bourg en Bresse, mon père y travaillait comme ajusteur, ma mère comme aide ménagère. Nous ne roulions pas sur l'or mais nous nous en sommes sortis sans trop de problèmes. Mes parents nous ont élevées ma sœur et moi, d'une façon très ordinaire avec des hauts et des bas. Ils n'étaient pas sévères mais ils étaient justes. J'ai eu une enfance agréable je me souviens d'avoir eu beaucoup de copines, ensemble nous parlions et jouions. Ce n'était pas évident de jouer à la marelle car nous avions des sabots en bois. C'était difficile de sauter sur une jambe avec ça, en plus les sabots se cassaient souvent et le soir en rentrant mes parents me réprimandaient parce qu'il fallait les remplacer et que cela coûtait cher.

Pour ma part, j'ai suivi mes études toujours à Bourg en Bresse, dans une école élémentaire et pendant les vacances je partais dans une école religieuse. C'était strict mais les sœurs étaient très gentilles, elles m'ont beaucoup appris (couture, tâches ménagères, cuisine, repassage).

Je me rappelle que lors de ma communion elles avaient loué pour moi, une calèche tirée par des chevaux.

Ensuite j'ai travaillé toujours à Bourg en Bresse, comme couturière chez Tessier où l'on confectionnait des chemises pour homme. La patronne était très sévère mais l'expérience acquise chez les sœurs m'a beaucoup aidée.

Gilberte Feuillent



Ensuite j'ai rencontré mon mari, c'était un peu avant le début de la guerre. Plutôt c'est lui qui m'a remarquée du haut de sa fenêtre. Il était militaire à Bourg en Bresse et moi je passais tous les jours devant la caserne pour aller travailler. Jusqu'au jour où il est venu à ma rencontre, par la suite il m'accompagnait au travail en vélo tout en discutant, c'est comme ça que nous avons fait connaissance. Nous faisons attention, parce que la patronne ne voulait pas que l'on arrive en compagnie d'un garçon, jusqu'au lieu de travail. Puis à l'âge de 17 ans je me suis mariée, ce qui a permis à mon mari de rester à Bourg en Bresse.

Notre mariage est l'un de mes plus beaux souvenirs, pourtant ce jour là il a fait froid et il a plu mais ne dit-on pas « mariage pluvieux, mariage heureux » aujourd'hui nous avons mon mari et moi 76 ans de mariage.

Nous avons eu deux filles Géraldine l'aînée et Martine.

Nous sommes arrivés à Mazamet en 1958 mon mari travaillait à la poste, moi comme aide soignante à l'hôpital. Venant de Bourg en Bresse, ils nous a fallu un moment d'adaptation.

Avec le temps nous nous sommes fait des amis et tout c'est bien passé.

Puis le temps passant, mon mari et moi manquions d'autonomie, nos enfants nous ont proposé de venir à Saint-joseph car mon mari y avait déjà fait un séjour.

Aujourd'hui nous sommes hébergés à la Résidence nous y sommes très bien soignés.

Propos de Gilberte Feuillent recueillis par Jean-Louis Bertrand



La Douleur chez la Personne Âgée

La douleur de la personne âgée est souvent sous-estimée du fait de la difficulté qu'elle a à s'exprimer : troubles cognitifs, déficit auditif. Il est donc important d'être attentif à tout changement de comportement qui peut révéler un syndrome douloureux.

La prévalence de la douleur augmente avec l'âge. Les douleurs d'origine rhumatologique arrivent en premier par ordre de fréquence, avec une origine arthrosique dans 50 % des cas.

Les douleurs d'origine neurologique, dites neuropathiques, sont aussi sous estimées. Ce sont les douleurs après un zona, après un accident vasculaire, du fait d'une maladie de parkinson....

Les douleurs d'origine cancéreuse et les douleurs de fin de vie ont des spécificités de prise en charge.



L'expression de la douleur

L'expression peut prendre plusieurs aspects comme la confusion, l'agitation, l'insomnie, le repli sur soi, l'anorexie, la perte d'autonomie.

Devant tout changement de comportement il faut rechercher l'existence d'une douleur.

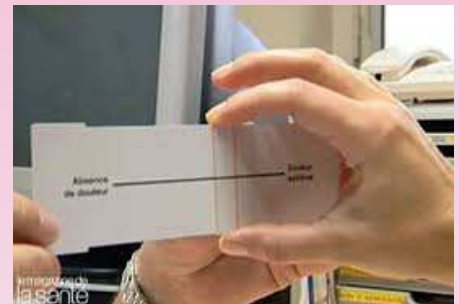
Comment évaluer la douleur de la personne âgée ?

Chez la personne âgée communicante on utilise :

- Échelle verbale simple
- Échelle visuelle analogique
- Échelle numérique

Chez la personne âgée non communicante on utilise :

- Échelle doloplus pour les douleurs chroniques
- Échelle algoplus pour les douleurs aiguës



Pour identifier une douleur neuropathique, on utilise la grille DN4

En fait il y a une multitude d'échelles d'évaluation de la douleur, ce sont celles que l'on utilise dans notre établissement.

Le traitement

- Le choix de la molécule est fonction du type de la douleur.
- La dose est à adapter selon la fonction rénale et/ou hépatique du patient.
- La galénique
- Gélule ou comprimé
- Sous cutané ou intra musculaire

Trois paliers sont possibles pour soigner les douleurs

Le palier 1 : Les non opioïdes

- la molécule de référence est le Paracétamol : c'est l'antalgique le plus sûr chez la personne âgées, la dose maximale est de 4 grammes par jour.
- les anti inflammatoires : mais attention aux effets secondaires, essentiellement digestifs et rénaux et au risque d'interaction médicamenteuse.

Le palier 2 : les opioïdes faibles

Ce sont la codéine et le Tramadol
Ils sont souvent associés au Paracetamol



Le palier 3 : les opioïdes forts

Ce sont les morphiniques, ils sont très efficaces pour les douleurs d'origine cancéreuse et pour les gestes techniques douloureux .
Les effets secondaires sont essentiellement la constipation, les nausées, la somnolence, mais aussi rétention d'urine et la confusion .

Les douleurs neuropathiques répondent très mal à tous ces antalgiques, d'où l'intérêt de bien les identifier :
certains anti-épileptiques et anti-dépresseurs, sont alors indiqués dans ces cas là.

Pour des soins d'escarres, de mobilisation ,de toilette, très douloureux, on peut utiliser le MEOPA, dit gaz hilarant. C'est un mélange moitié oxygène et moitié protoxyde d'azote.

Des traitements locaux de la douleur peuvent être proposés comme des topiques à base de lidocaïne pour des prélèvements sanguins, des sondages urinaires ou sous forme d'emplâtre médicamenteux pour les douleurs après un zona.

Les recommandations dans la prescription :

Utiliser la voie la moins invasive :

- Choisir une forme à libération prolongée pour diminuer le nombre de prises
- Introduire un traitement à la fois et à la dose la plus faible, en la majorant progressivement si nécessaire
- Ajuster les traitement et surveiller la survenue d'effets secondaires
- Traiter la douleur de façon systématique et non à la demande

Les moyens non médicamenteux :

- La relaxation
- L'hypnose
- La kinésithérapie à visée antalgique
- Les orthèses

Docteurs Catherine et Jacques BOUTOT
Médecins Coordonnateurs

"Le génie de l'homme en action"

Francine Caverivière: Le 7 janvier le service animation, nous a proposé de participer à une sortie à Saïx afin de visiter l'exposition ayant pour thème «Le génie de l'homme en action». Je dois dire que même si je ne me souviens pas de tout j'ai trouvé cette exposition très intéressante. Par exemple l'imprimerie! heureusement que quelqu'un a eu la bonne idée de l'inventer. Nous utilisons cette merveille depuis des décennies sans jamais penser que c'est grâce à Monsieur Gutenberg.

Gilberte Feuillent: Dans ma jeunesse, je me souviens d'avoir visité une exposition sur l'imprimerie, On nous avait montré comment il fallait mettre les lettres à l'envers, puis on mettait une feuille dessous, on appuyait avec une presse et le texte s'imprimait à l'endroit. Maintenant, on ne trouve plus les pièces pour ces vieilles machines, on est donc bien obligés d'utiliser les nouvelles qui arrivent sur le marché, En fait le progrès nous oblige à avancer.

Thérèse Arnaud: Ce qui m'a marqué lors de cette exposition c'est l'évolution des moyens de transports. Moi, je me souviens d'avoir connu à Mazamet la famille Terral qui faisait le transport de balles de laine avec des charrettes.

Gilberte Feuillent: À la campagne, on transportait le foin sur ces charrettes qu'est-ce qu'on a pu s'amuser dans ces charrettes de foin!

Mme Raymonde Pujol: On a pu aussi voir l'évolution du téléphone.

Francine Caverivière: Ah oui! Le très célèbre premier téléphone, vous savez celui du sketch de Fernand Raynaud pour avoir le 22 à Asnières.

Raymonde Pujol: Et celui où il fallait mettre le doigt dans une encoche et tourner pour composer le numéro.

Gilberte Feuillent: Ah! Celui là c'était le téléphone à cadran.

Raymonde Pujol: Il y avait aussi des cabines téléphoniques.

Thérèse Arnaud: Il fallait faire la queue pour téléphoner.

Francine Caverivière: Moi, j'ai connu, à l'époque, la première moissonneuse-batteuse-lieuse et déjà la on frôlait la perfection. La machine faisait le tour de tous les agriculteurs du coin.

Thérèse Arnaud: On a vu aussi les anciens transistors.



"Le génie de l'homme en action"

Francine Caverivière: Et les anciens appareils pour regarder les diapositives. J'ai eu un appareil photos à disque. À ce moment là j'étais en Afrique et lorsque j'ai demandé que l'on m'envoie un nouveau disque et bien cela n'existait déjà plus.

Thérèse Arnaud: Lorsque mon père nous prenait en photos, il accrochait un cordon argenté au plafond, puis il y mettait le feu. Ce qui éclairait la pièce, pour remplacer le flash sans doute.

Gilberte Feuillent: Moi, je me souviens d'un appareil photos qui ressemblait à un accordéon, le photographe se mettait dessous.

Francine Caverivière: Mais quand même, le progrès me fait un peu peur. À nos âges, on risque d'être « laissés pour compte ».

Thérèse Arnaud: Je pense que nous allons de plus en plus vers le numérique et je me pose la question suivante: «Quelle sera la relation d'une personne âgée avec les personnes qui s'occupent d'elle.

Francine Caverivière: Effectivement, moi aussi j'ai peur que le progrès occulte la relation humaine. Regardez, moi j'étais infirmière et j'étais vraiment au chevet du patient, alors que maintenant, on soigne les malades en tapant sur un ordinateur. Mais un ordinateur n'a pas d'âme !

Gilberte feuillent: Et pourtant, si nos anciens avaient eu peur du progrès. Aurions nous aujourd'hui l'eau courante où l'électricité?

Francine Caverivière: Et oui c'est tellement simple d'appuyer sur un commutateur pour avoir de la lumière.

Raymonde Pujol: Le progrès a beaucoup amélioré la vie des femmes. En cuisine, par exemple avant il fallait faire mijoter les plats pendant longtemps alors que maintenant on utilise la cocotte minute.

Francine Caverivière: Et qui sait si on n'aura pas bientôt la cocotte seconde? En conclusion, le progrès, synonyme de nouveauté, développement, changement, évolution, devrait améliorer la vie. Un pas en avant et un pas après l'autre.

Propos de résidents recueillis par Danièle Lagoute
lors d'un atelier groupe de parole



Psychologue, une profession charnière dans la prise en charge des personnes âgées



Le psychologue présent en EHPAD est amené à intervenir de diverses manières et exerce de multiples responsabilités :

Son rôle auprès des résidents :

- L'entrée en Ehpad s'apparente au début d'une nouvelle vie, parfois vécue comme une rupture avec les habitudes passées. Ce moment de transition génère par conséquent une certaine anxiété chez le futur résident en Ehpad, comme chez son entourage proche. Afin de faciliter ce passage, la présence du psychologue au sein de l'Ehpad s'avère très bénéfique. Interlocuteur de confiance, la place de ce professionnel a été reconnue comme partie intégrante du projet de vie des Ehpads, défini dans les textes de loi concernant la réforme de la tarification des établissements (arrêté du 26 avril 1999, JO du 27 avril 1999).

La personne âgée arrivant en Ehpad a vécu dans son passé des épreuves parfois difficiles. La maladie, la dépendance, le veuvage l'ont conduite dans ce nouveau lieu de vie alors que, comme tout un chacun, elle désirait rester autonome, à son domicile. Le psychologue doit s'assurer que la décision d'intégrer l'Ehpad relève d'une décision personnelle, et non pas de pressions psychologiques exercées par l'entourage. La tâche du professionnel est délicate, la personne âgée pouvant présenter des troubles cognitifs qui rendent le dialogue difficile. Il doit détecter et apaiser une souffrance que le patient n'a pas toujours la capacité d'exprimer.

- Le psychologue doit également savoir rassurer face à l'angoisse de la mort qui anime de nombreuses personnes âgées. Sachant que la majorité des pensionnaires finissent leurs jours au sein de l'Ehpad, ce travail d'accompagnement paraît essentiel.

- Il peut être également amené à mettre en place des séances de soutien psychologique tant individuel que groupal.

- Il est également amené à faire des évaluations comportementales, cognitives, etc ... dans un souci d'éthique, afin de contribuer à l'élaboration des projets de soins individualisés et du projet de vie de l'établissement qui sont ensuite discutés en réunions interdisciplinaires.

La relation entre la famille et le psychologue en Ehpad :

Le personnel de l'Ehpad, et plus particulièrement le psychologue, doivent oeuvrer pour le maintien des liens familiaux et sociaux de la personne âgée avec son entourage. Le but n'est pas de prodiguer des séances de psychothérapie familiale mais de favoriser le dialogue.

Le psychologue sera ici un médiateur, qui tentera de désamorcer des différends, ou de déculpabiliser les membres de la famille qui redoutaient l'entrée de leur proche en Ehpad.

Enfin, le psychologue de l'Ehpad accompagnera la famille dans la fin de vie de leur proche, en faisant preuve d'écoute et de compassion.

Le psychologue au sein de l'équipe soignante de l'Ehpad.

Sa place est centrale, car la présence de ce professionnel témoigne de la volonté d'améliorer la qualité de la prise en charge des résidents.

Son rôle particulier peut aider quotidiennement les soignants dans leur travail. En effet, ces derniers, parfois surmenés, ont eux aussi besoin d'une oreille attentive pour prendre du recul par rapport aux situations difficiles qui se présentent au quotidien. Les soins prodigués aux patients s'en trouvent améliorés, par la mise en place de régulation d'équipes, groupe de travail sur la prévention du burn-out, les fins de vie, formation des équipes soignantes à la spécificité des pathologies du vieillissement et leurs manifestations, analyse de la pratique, ...

La formation du psychologue

La mission d'un psychologue en Ehpad est donc multiple. Pour être capable d'endosser ces différents rôles, le psychologue bénéficie d'une formation théorique complète ainsi que de divers stages encadrés par des professionnels.

Le psychologue est diplômé à la fin d'un cursus universitaire de 5 ans par la validation d'un master 2 professionnel (ou master 2 de recherche lorsqu'il est complété par un stage de 6 mois). Anciennement DESS, ce diplôme peut également être assorti d'une spécialité caractérisée par une formation théorique spécifique et des stages professionnels ciblés, comme par exemple, en gériatrie. La formation du psychologue ne s'arrête pas à l'obtention de son diplôme et doit continuer tout au long de l'exercice de sa profession par ses lectures, sa curiosité, sa participation aux séminaires et à l'avancée des recherches.

On se rend compte que le psychologue a une place de plus en plus importante dans les établissements. Il a une mission très transversale car il intervient auprès de tous les acteurs de la vie d'un ehpad : les résidents, les familles mais aussi les équipes de soignants. Il a de ce fait plusieurs rôles : aider les résidents à s'adapter à la vie en collectivité, soutenir les familles lors de l'arrivée d'un parent en institution et tout au long du séjour, écouter et accompagner les équipes au jour le jour... A la maison Saint-Joseph vous avez l'avantage d'avoir deux gériatrio-psychologues qui sont à votre écoute.... Alors n'hésitez pas à nous contacter si vous en ressentez le besoin !!!!

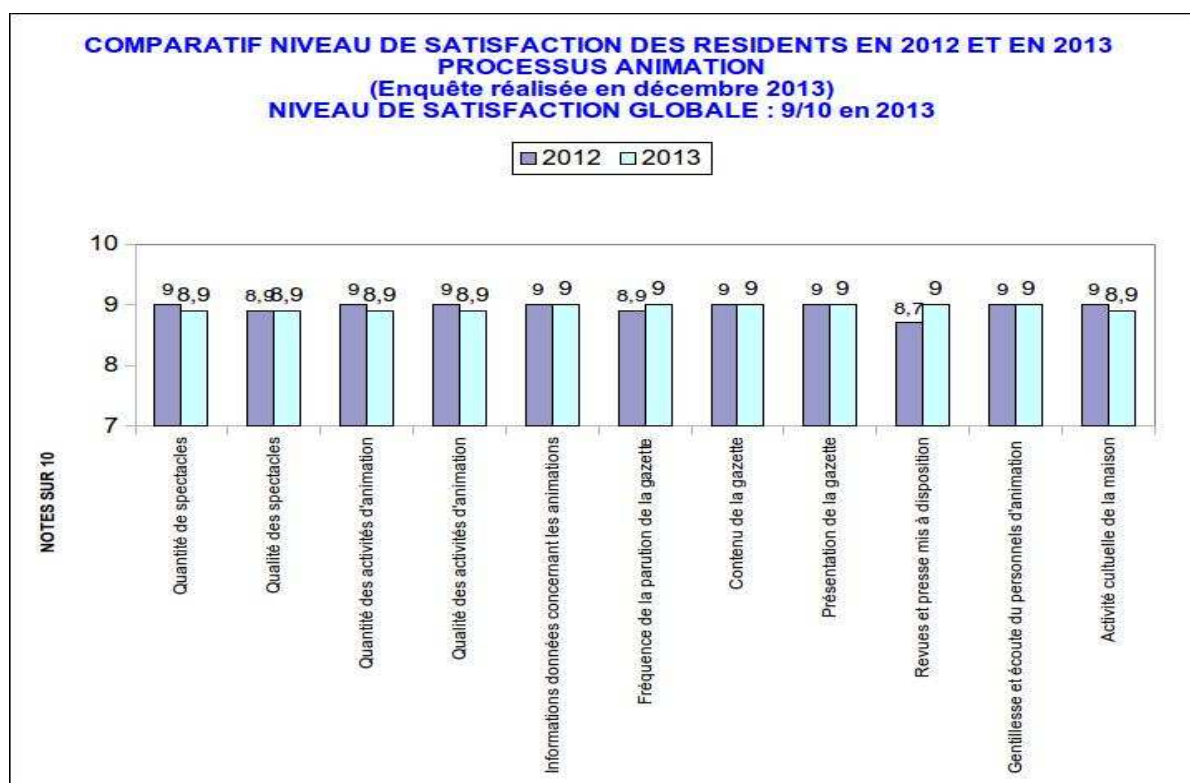
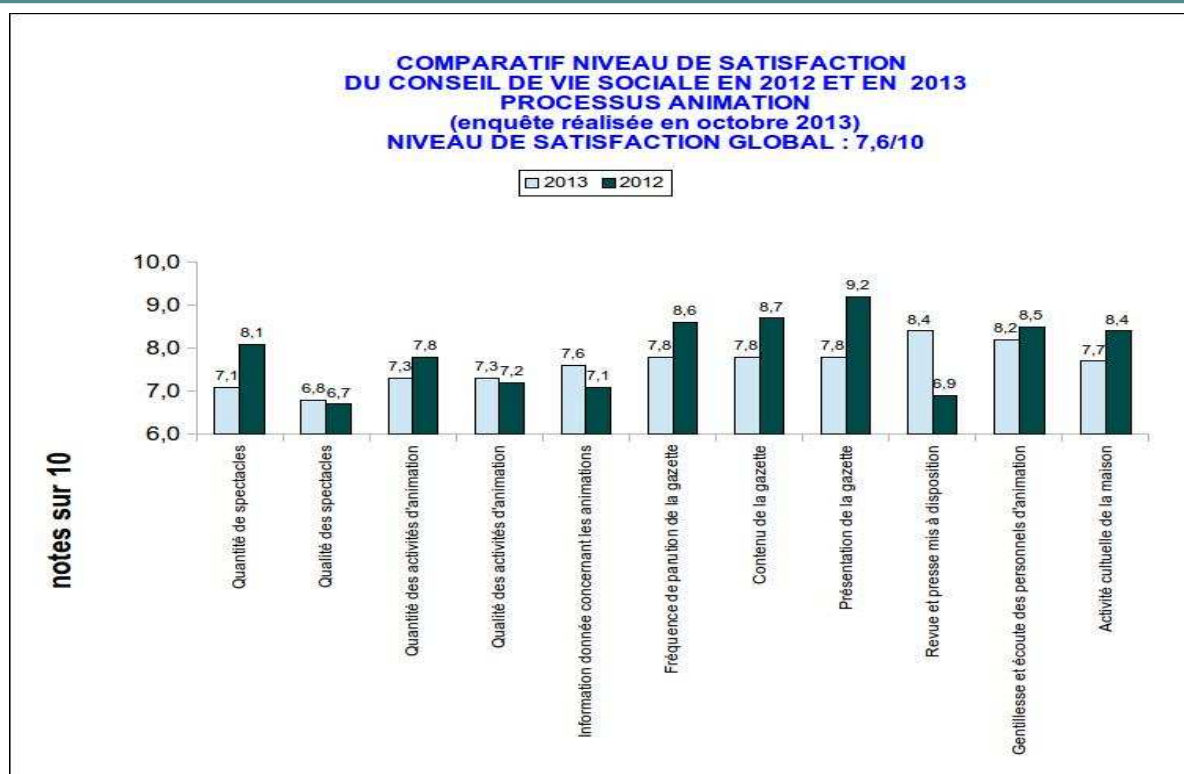


Jordane TREMOULET et Anne-Sophie STANTON
Gériatrio-psychologues

REVUE DE PROCESSUS :

Le 28 janvier 2014 a eu lieu la revue de processus "offrir des animations, culte, activités occupationnelles, spectacles" en salle Galibert Ferret. La revue de processus fait un bilan de l'année écoulée. Le système qualité est revu afin de s'assurer qu'il demeure pertinent, adéquat et efficace. A l'ordre du jour de la réunion figurent les retours d'informations des clients avec notamment le retour des enquêtes de satisfaction.

Vous trouverez ci dessous les résultats des enquêtes auprès des résidents, et auprès des membres du conseil de la vie sociale, étudiés en revue de processus.

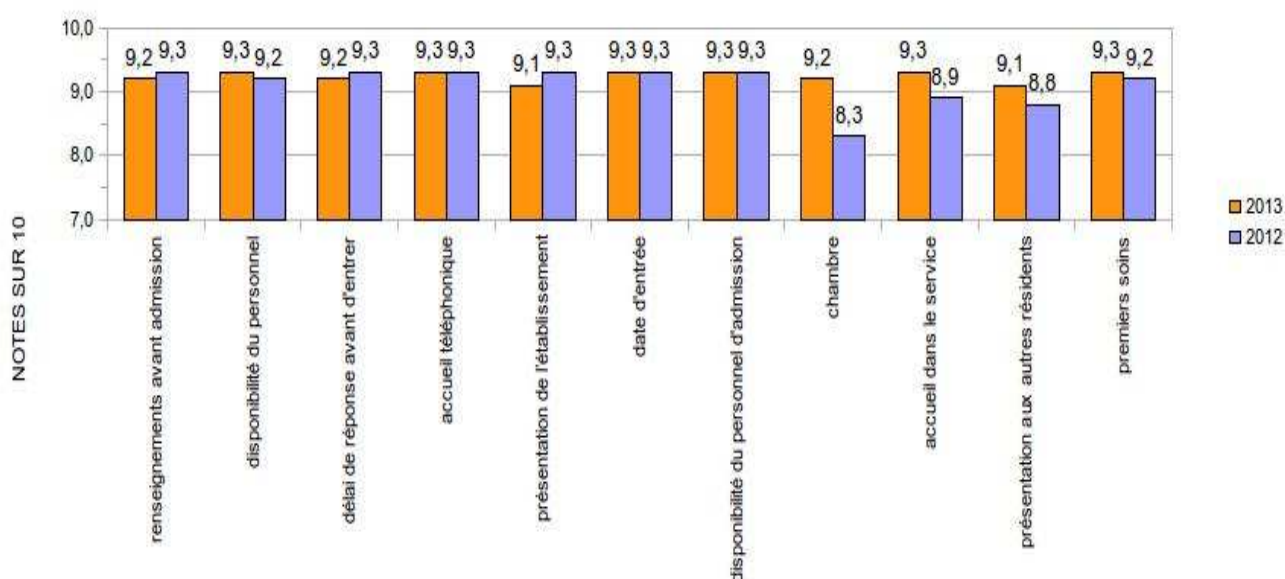


REVUE DE PROCESSUS :

La revue de processus "Projet de vie individuel : évaluer, orienter, admettre" a eu lieu le 25 février 2014.

Vous trouverez ci-dessous les résultats des enquêtes de satisfaction auprès des nouveaux résidents, étudiés lors de la revue de processus.

NIVEAU DE SATISFACTION DES NOUVEAUX RESIDENTS - ANNEE : 2013
(Enquête effectuée auprès des nouveaux résidents 15 j suivant l'admission)
NIVEAU DE SATISFACTION GLOBAL : 9,2/10



EVALUATION EXTERNE :

L' évaluation externe a eu lieu les 20, 21, 22 novembre 2013 par un organisme habilité par l'ANESM, la société ARMONIS. L'équipe évaluative était composée d'une directrice d' EHPAD (Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes), d'un ingénieur qualité, et d'un infirmier coordonnateur référent.

A l'attention plus particulière du personnel : vous trouverez l'intégralité du rapport d'évaluation externe dans Egroupware, DQ N°551.

Pour information, l'abrégé du rapport d'évaluation externe est disponible sur le site : www.saint-joseph.asso.fr.

AGENDA DES REUNIONS :

- Le 10 avril 2014 : revue de processus : "offrir des soins".
- Le 29 avril 2014 : revue de processus : "accompagner, restaurer, héberger dans de petites unités de vie spécifiques";
- Le 27 mai 2014 : revue de direction



Edwige GINIEYS, Animatrice qualité

Les Emplois d'Avenir

Le dispositif des emplois d'avenir renforce l'engagement du gouvernement en faveur de l'emploi et de la lutte contre le chômage des jeunes. Ainsi, ces emplois d'avenir ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi, peu ou pas qualifiés en les recrutant dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale (filières vertes, secteur social et médico-social, tourisme loisirs, aide à la personne...).

Ce dispositif ouvre à ces publics une réelle opportunité de formation car, en plus de pouvoir accéder à une première expérience professionnelle reconnue sur le marché du travail, cet emploi leur permet d'acquérir connaissances et compétences (formation en interne et en externe obligatoire) pour favoriser leur insertion future sur le marché de l'emploi.

Ces emplois d'avenir reposent sur plusieurs spécificités :

- un engagement fort de la part des employeurs (tutorat...),
- des actions de formation pour les jeunes,
- des moyens financiers mobilisés par l'Etat

(aide financière de 75% base SMIC, exonération des charges CAE,...),

- un accompagnement externe renforcé durant le contrat notamment avec le suivi régulier et planifié des missions locales.



Sont principalement concernés par les emplois d'avenir, les jeunes sans diplôme de 16 à 25 ans (moins de 30 ans si travailleur handicapé) en particulier dans les zones urbaines ou rurales les plus marquées par le chômage. D'autres jeunes en difficulté d'insertion mais ayant poursuivi leurs études jusqu'à un premier niveau de qualification (BEP/CAP) ou jusqu'au baccalauréat pourront, sous certaines conditions, accéder à ces emplois.

Les emplois d'avenir sont conclus sous la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CAE) prenant la forme, soit d'un contrat à durée indéterminée, soit d'un contrat à durée déterminée de 12 à 36 mois. Le temps de travail est sur la base d'un temps plein. Le contrat peut être rompu à chaque date anniversaire par chacune des parties avec un préavis de 2 semaines, pour une cause réelle et sérieuse et après un entretien préalable.

La Maison St Joseph compte 3 salariés en emplois d'avenir : 2 sur des emplois d'Agent de Service Hospitalier et 1 au service technique.

Retrouvez plus d'informations sur les emplois d'avenir sur le site du gouvernement : www.travail-emploi.gouv.fr

LES NOUVEAUTES EN MATIERE DE CONGES

POUR EVENEMENTS FAMILIAUX

L'existant dans le secteur privé : sauf dispositions conventionnelles plus favorables, le salarié a droit, **sans condition d'ancienneté**, à un congé de :

- 4 jours pour son mariage (hors PACS),
- 1 jour pour le mariage d'un enfant,
- 2 jours pour le décès de son conjoint ou de la personne liée par un PACS,
- 2 jours pour le décès d'un enfant,
- 1 jour pour le décès du père ou de la mère,
- 1 jour pour le décès du père ou de la mère du conjoint,
- 1 jour pour le décès d'un frère ou d'une sœur,
- 3 jours pour chaque naissance ou adoption survenue au foyer,
- 1 jour de congé dans le cadre de la journée défense et citoyenneté.

Le salarié doit prendre son congé dans la période où l'événement se produit, mais pas nécessairement le jour même. Il doit **remettre un justificatif à son employeur**. Les jours de congés sont décomptés en jour ouvrable et payés normalement, comme s'ils avaient été travaillés.

Sous certaines conditions, **un salarié peut s'absenter pour s'occuper de son enfant malade**. Ainsi, le salarié (homme ou femme) qui souhaite s'absenter pour s'occuper d'un enfant malade ou accidenté, de moins de 16 ans dont il a la charge, peut bénéficier d'un **congé non rémunéré** d'une durée de :

- 3 jours par an, en général,
- 5 jours par an si l'enfant concerné a moins d'un an ou si le salarié assume la charge d'au moins 3 enfants de moins de 16 ans.

Pour faire la demande d'absence, il suffit d'adresser à l'employeur le certificat médical attestant de l'état de santé de l'enfant. Ce congé sans solde est ouvert à tout salarié, sans condition d'ancienneté, dont l'enfant à charge, est atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité rendant indispensable une présence soutenue à ses côtés et des soins contraignants.

Il existe d'autres dispositifs de congé de présence parentale et de soutien familial pour accompagner des situations particulières.



Les usages particuliers en vigueur à St Joseph pour le personnel CDI ayant un an d'ancienneté qui sont plus favorables que la loi :

- 5 jours pour son mariage (hors PACS),
- 2 jours pour le mariage d'un enfant,
- 1 jour pour le mariage d'un frère ou d'une sœur (ligne directe),
- 5 jours pour le décès de son conjoint ou de la personne liée par un PACS,
- 2 jours pour le décès du parent ou allié en ligne directe (père, mère, frère, sœur, grand-parent, petit enfant),
- 3 jours pour le décès d'un enfant,

Par ailleurs, si l'événement familial a lieu à plus de 300 km aller, le salarié bénéficie d'1 jour de congé supplémentaire et de 2 jours pour une distance aller de plus de 600 km. Ces congés exceptionnels doivent être pris dans les 15 jours entourant l'événement et faire l'objet d'un justificatif.



LES NOUVEAUTES EN MATIERE DE CONGES POUR EVENEMENTS FAMILIAUX

La notion de famille a évolué et la réglementation doit s'y adapter. Ainsi, certains congés pour événement familial concernent désormais les personnes de même sexe mariés en application de la loi du 17 mai 2013 ouvrant le mariage au couple homosexuel.



Congé de paternité :

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 a ainsi modifié le congé de paternité et d'accueil de l'enfant qui est désormais **ouvert, à toute personne vivant maritalement avec la mère**, indépendamment de son lien de filiation biologique avec l'enfant. Peut donc légalement bénéficier de ce congé un ou une salarié(e) qui n'est pas le père de l'enfant mais qui vit maritalement avec une femme venant d'accoucher. Ce congé d'une durée de 11 jours consécutifs (ou de 18 jours en cas de naissances multiples) est indemnisé par la CPAM sur déclaration de l'employeur et, sous condition de fournir les pièces justificatives. Il est à prendre dans les 4 mois suivant la naissance et la demande doit en être faite auprès de l'employeur au moins 1 mois avant la date choisie.

De même, en vertu de l'article L 3142-1 du code du travail, tout salarié entrant dans le cadre précité, peut demander à bénéficier sur justificatif, des congés pour événements familiaux (naissance/adoption, décès d'un enfant par exemple).

Congé pour mariage :

Les jours de congés exceptionnels pour mariage du code du travail ne sont dus que pour célébrer le mariage. Sauf décision de l'employeur ou dispositions conventionnelles plus favorables, ils ne sont pas dus en cas de PACS ou de concubinage. De même, les congés pour décès d'un beau parent ne concernent que les conjoints liés par le mariage. Cependant, la loi du 17 mai 2013 a étendu aux seuls couples homosexuels légalement mariés, les droits en matière de congés pour événements familiaux. Excluant toujours les partenaires liés par un PACS.



Congé de soutien familial : (article L 3142-22 du code du travail)

Tout salarié ayant au moins 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise, a droit à un congé de soutien familial non rémunéré d'une durée de 3 mois, renouvelable, mais ne pouvant excéder la durée d'un an pour l'ensemble de la carrière du salarié. Ce congé s'utilise lorsqu'une personne de son entourage présente un handicap ou une perte d'autonomie d'une particulière gravité :

- son conjoint, son concubin ou la personne avec laquelle elle a conclu un PACS,
- son ascendant, descendant, l'enfant dont elle assume la charge ou son collatéral jusqu'au 4ème degré (frères/sœurs, tantes/uncles, cousins/cousines, neveux/nieces),
- l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au quatrième degré de son conjoint, son concubin ou de la personne avec laquelle elle a conclu un Pacs.

Clin d'oeil sur les nouveaux salariés



BALLANGER Sophie
Aide Soignante remplaçante
Veilleuse de nuit



Marianne SELMO
ASH Emploi Avenir
Unité Gauguin

Mina AABDI
Aide Soignante remplaçante
Unité Alzheimer UPAD



Marine LARCADE
Aide Soignante remplaçante
Unité Van Gogh

Stéphane LEMDANI
ASH CUI
Unité Van Gogh



**Bienvenue
à tous ceux qui nous ont rejoints...**

Marie BERNARD le 08/01/2014

Suzanne BREGENT le 24/02/2014

Madeleine ESCOURROU le 03/03/2014

Manuel NAVARRO le 31/03/2014





Bienvenues, anniversaires et souvenirs

Joyeux Anniversaires



Jean CHARRIER
André JULIA
Maria CAMPOS
Pilar ESCUDIÉ



Jeanne VELU
Madeleine LARTIGUE
Cécile MENUSET
Jacqueline GUILLOT
Emilien ROUANET
Simone JULIEN
Louis DOUZALS



Michèle BLANC
Rose POURSIÈRES
Yvette MAUREL
Palmyre CORBIÈRE
Maria NÈGRE
Marthe ORTIS
Antoinette ROMERO
Yvonne BASCOUL



Décès

Une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés

José ANDRÈS nous a quittés le 19/02/2014 à l'âge de 92 ans. Il était parmi nous depuis le 27/03/2007.

Monique ARNAUD nous a quittés le 15/03/2014 à l'âge de 86 ans. Elle était parmi nous depuis le 20/01/2014.

Palmyre CORBIÈRE nous a quittés le 18/02/2014 à l'âge de 92 ans. Elle était parmi nous depuis le 05/01/2009.

Louis DOUZALS nous a quittés le 13/01/2014 à l'âge de 88 ans. Il était parmi nous depuis le 28/08/2011.

Maria NÈGRE nous a quittés le 23/02/2014 à l'âge de 99 ans. Elle était parmi nous depuis le 26/12/2013.

Charles ROUANET nous a quittés le 20/01/2014 à l'âge de 87 ans. Il était parmi nous depuis le 28/12/2010.

Jeanne VELU nous a quittés le 19/03/2014 à l'âge de 94 ans. Elle était parmi nous depuis le 22/09/2009.





Recette :

Le Pumpet !

Ingrédients (4 à 6 personnes):

- 2 pâtes feuilletées pur beurre
- 2 citrons (non traités)
- 30 grs de sucre en poudre
- 20 grs de beurre
- 1 cc et quelques gouttes d'arômes naturel de citron
- Du sucre glace pour la décoration



Préparation:

- Préchauffer le four à 180°C.
- Râper les citrons pour récupérer les zestes. Presser le jus. Faire fondre le beurre et ajouter les jus des citrons, les zestes et 30 g de sucre. Il est possible de rajouter de l'arôme naturel de citron afin d'accentuer ce côté citronné.
- Étaler la pâte à pumpet, la badigeonner du mélange fait précédemment. Replier la pâte en 3 comme un portefeuille en formant un rectangle. Passer un coup de rouleau pour affiner un peu la pâte et allonger la forme du rectangle. Badigeonner à nouveau de beurre fondu.
- Saupoudrer de sucre. Déposer sur une plaque à four recouverte de papier sulfurisé et enfourner à 180° pendant 15 à 20 minutes. Attention à ce que le pumpet ne brunisse pas trop vite. Il est cuit dès qu'il est doré. Saupoudrer à nouveau de sucre et déguster tiède, avec un vin blanc moelleux...

Cette douceur aurait été importée par les Sarrasins lors de l'invasion en Europe; c'est à l'origine un gâteau arabe. Il a été repris par les habitants du sud du Tarn à l'occasion des nombreuses fêtes de villages; appelé alors gâteau de la Pompa. De nombreux noms ont suivis: Poumpet, pompet, soualais et feuillât ! C'est une sorte de feuilleté au citron, dessert qui se perd avec le temps... on arrive tout de même à en trouver sur le marché de Mazamet et dans quelques pâtisseries des environs.

Plutôt simple à réaliser non ? Alors à vos fourneaux !!!!!

Qui a inventé quoi ?

Suite à la visite de l'exposition « Le Génie de l'homme en action » les résidents accompagnés par Danièle Lagoute vous proposent de tester vos connaissances. Alors savez-vous qui a inventé quoi ?

Qui a inventé le réfrigérateur ?



Qui a inventé la télévision noir et blanc?
Qui a inventé la télévision couleur?

Qui a inventé le téléphone ?



Qui a inventé le paratonnerre ?

Qui a inventé la cocotte-minute ?



Solutions du jeu : D'un mot à l'autre...



En regroupant et en mélangeant les lettres de chaque mot donné avec la lettre qui le suit, vous deviez trouver un second mot composé, selon le cas, de quatre, cinq, six, sept lettres.

Mots de 4 lettres :

- EMU + N = MENU
- IRE + H = HIER
- OIE + D = IODE

Mots de 5 lettres :

- VASE + T = VASTE
- DORE + O = RODEO
- RALE + H = HALER

Mots de 6 lettres:

- VETIR + L = LIVRET
- PARME + R = RAMPER
- SEUIL + V = VISUEL
- RANCH + U = CHARNU

Mots de 7 lettres :

- CASSIS + H = CHASSIS
- ORDURE + N = RONDEUR
- ESCUO + U = COUSUE
- RAFIOT + F = FORFAIT
- EXIGUE + N = NEIGEUX



Agenda des réunions

Vous trouverez ci-dessous
les différentes réunions de l'établissement.

Vous pouvez consulter certains comptes rendus de réunions sur les panneaux
d'affichage ou demander une copie auprès des responsables
(cf secrétariat ou direction).

Réunions planifiées : (pour connaître les dates, demander au secrétariat)

=> Tous les lundis de 9h15 à 10h45 : Comité de direction (sécurité & gestion des risques, suivi d'activités et des projets en cours). Pilote : Bruno MARTEN ou Karine DERLYN, Direction.

=> Tous les mardis à 10h à 12h : Comité de pilotage qualité (étude des réclamations et des fiches de dysfonctionnement, suivi des actions curatives, correctives et palliatives). Pilote : Edwige GINIEYS, Animatrice qualité.

=> Tous les jeudis de 11h à 13h : réunion pluridisciplinaire (suivi de l'état de santé, évaluation et bilans, projet d'accompagnement, modification des plans d'aides et d'accompagnement). Pilotes : Nicole BATALLER (infirmière coordinatrice) et Docteur BOUTOT (médecin coordonnateur).

=> Tous les jeudis de 10h à 11h : réunion service technique et informatique. pilote : Bruno MARTEN, Directeur

=> Tous les mois, le quatrième lundi : Délégués du Personnel et Comité d'entreprise (Délégation Unique du personnel). Compte rendu et date à l'affichage sur les panneaux "délégation unique". Pilotes : Karine DERLYN Direction, et DP/CE.

=> Toutes les six semaines : Commission menu avec les résidents et familles (analyse de la satisfaction et des problèmes, choix des menus, suivi des actions). Compte rendu et date à l'affichage sur les panneaux "vie de la maison" dans chaque unité et entrées. Pilote : Nicole BATALLER.

=> Tous les trimestres : Conseil de la Vie Sociale réunissant les familles et les résidents (vie de la maison, informations, débats, suivi des projets) Compte rendu et date à l'affichage sur les panneaux "vie de la maison" dans chaque unité et entrées. Pilote : M Bernard CHABBERT, Président.

=> Tous les trimestres : Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT). Compte rendu et date à l'affichage sur les panneaux CHSCT. Pilote : Karine DERLYN, Présidente.

=> Tous les trimestres : Commission animation réunissant familles, résidents et bénévoles (recueil des attentes et des souhaits, planning, suivi des projets et préparation). Pilotes: Jordane TREMOULET & Anne-Sophie STANTON, géronto-psychologues.

=> Tous les ans en décembre : Revue de processus "offrir des animations, cultes, activités occupationnelles et des spectacles". (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilotes : Jordane TREMOULET & Anne-Sophie STANTON, géronto-psychologues.

=> Tous les ans en février : Revue de processus "projet de vie individualisé : évaluer, orienter, admettre" (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilote : Nicole BATALLER, infirmière coordinatrice.

=> Tous les ans en avril : Revue de processus "offrir des soins infirmiers, paramédicaux, soutien psychologique et accompagnement fin de vie" (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilote : Nicole BATALLER, infirmière coordinatrice.

=> Tous les ans en mai : Revue de processus "hébergement, restauration et aide aux gestes quotidiens de la vie dans des unités spécifiques" (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilotes : responsables d'unités

=> Tous les ans en mai : Revue de direction faisant la synthèse de toutes les revues de processus métiers, de support et management (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilote : Bruno MARTEN, Directeur.

Animations du 2ème Trimestre 2014

Avril

Mercredi 9 avril : Loto gratuit, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Mercredi 16 avril : Spectacle de Magie réalisé par Serge FOURNES avec la participation des enfants du personnel de l'établissement à partir de 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Jeudi 24 avril : Atelier lecture en compagnie des enfants de Passerelle, à 10h dans la salle Galibert-Ferret.

Mardi 29 avril : Célébration des anniversaires du mois d'avril, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Mercredi 30 avril : Chasse aux oeufs de Pâques avec les enfants du personnel de l'établissement à 15h30 dans le jardin du bâtiment principal suivie d'un goûter dans la salle de restaurant.



Mai

Vendredi 2 mai : Célébration des anniversaires du mois d'avril à 15h15 dans le lieu de vie de l'unité Toulouse Lautrec.

Mardi 20 mai : Loto gratuit, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Mercredi 21 mai : Spectacle Musical interprété par le groupe Tendre Oreille à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Mardi 27 mai : Célébration des anniversaires du mois de mai, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Mercredi 28 mai : Célébration des anniversaires du mois de mai, à 15h15 dans le lieu de vie de l'unité Toulouse Lautrec.



Juin



Jeudi 5 juin : journée promenade et pique-nique à Riols. Places limitées - à 10h.

Jeudi 12 juin : Loto gratuit, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Jeudi 19 juin : A l'occasion de la fête de la musique, le groupe "Air d'Autan" viendra animer un bal populaire dans le jardin du bâtiment principal à 15h15.

Samedi 21 juin : A l'occasion de la fête de la musique, après-midi festive en chansons dans les lieux de vie de Toulouse-Lautrec et de l'UPAD à partir de 15h.

Jeudi 26 juin : Célébration des anniversaires du mois de juin, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Vendredi 27 juin : Célébration des anniversaires du mois de mars, à 15h15 dans le lieu de vie de l'unité Toulouse Lautrec.

Fin juin : rencontre avec les élèves de l'école de Bonnacousse autour d'un goûter afin de conclure l'année de correspondance réalisée avec les résidents de l'UPAD, à 15h dans le lieu de vie de l'UPAD.



début juillet :

Mardi 8 juillet : bal populaire animé par le groupe Castres'Accord à 15h15 dans le jardin du bâtiment principal.

Mardi 15 juillet : représentation des majorettes de Roquecourbe, à 15h15 dans le jardin du bâtiment principal.



INVESTISSEZ-VOUS !

Vous avez des compétences dans certains domaines :

- animation, cuisine, peinture, gym, couture, ateliers divers,
- social, écriture, poèmes, articles, mise en page informatique, bricolage,
- contact humain, vie chrétienne, journalisme.

Vous êtes en activité ou retraité, résident, famille, salarié ou autre. Vous voulez nous en faire profiter. N'hésitez pas, en contactant nos responsables :

Anne-Sophie Stanton ou Jordane Trémoulet
au 05.63.61.02.08 poste 777
ou par mail : psychologue@saint-joseph.asso.fr

NOTE IMPORTANTE

Afin de disposer d'informations diverses pouvant être utilisées pour la préparation des numéros ultérieurs, nous demandons à toute personne intéressée de bien vouloir nous communiquer croquis, textes, articles, poèmes, enregistrement sur DVD ou cassette, photographies... pouvant illustrer notre publication. Nous essayons de rassembler et de communiquer des informations aussi exactes que possible. Toutefois, si des notations s'avéraient être erronées, ce dont nous nous excusons, nous demandons qu'elles nous soient signalées pour rectification.

S'adresser au comité de rédaction, dont Karine Derlyn, Edwige Ginieys, Danièle Lagoute, Dominique Racine, Anne-Sophie Stanton, Jordane Trémoulet, Michel Camanès, François Pons et Bruno Marten, Maison Saint Joseph, 7 rue Meyer 81200 Mazamet - tél : 05.63.61.02.08 ou fax : 05.63.61.17.63.



SARL JACKY MASSOUTIER ET FILS

PLATRERIE GENERALE

ZA LA MOLIERE - 81300



Siège MAZAMET (81) - Tél : 33 (0) 5 63 61 47 52
Agence BEZIERS (34) - Tél : 33 (0) 4 67 37 22 52
www.cantie-process.com

SABLAYROLLES

**CHAUFFAGE-CLIMATISATION
SANITAIRE-PLUMBERIE-ZINGUERIE
SOLAIRE-AEROTHERMIE**

27, rue de la Métallurgie-la Rougearié - 81200 AUSSILLON - Fax : 05.63.97.01.79

Tél. 05.63.97.98.14

POMPES FUNEBRES CALAS

Marbrerie



11, rue Meyer - 81200 MAZAMET
Tél. 05 63 98 67 72 - Fax 05 63 98 11 74

Chambre Funéraire TRAKTIR
81660 Bout-du-Pont - l'Arn

Tél. 05.63.61.09.42
N° ORIAS : 07034264 - Habilitation N°95.81.57



POMPES FUNÈBRES DE LA VALLÉE

TOUTES PRESTATIONS FUNÉRAIRES

8, rue des Cordes 81200 MAZAMET

05 63 98 43 64

06 47 88 09 91

INSTALLATION
BÂTIMENT ET INDUSTRIE
ÉCLAIRAGE PUBLIC
ILLUMINATION
FROID
COMMERCIAL
ET CLIMATISATION
DÉPANNAGE
ÉLECTRO-MÉNAGER
S.A.V.
POINT DE VENTE
AU PUBLIC

ARNAUD

ELECTRICITÉ

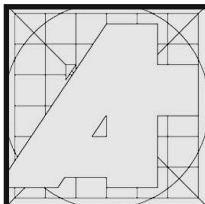
40, boulevard de la Maylarie
81200 AUSSILLON

Tél. 05.63.61.27.61

Tél. 05.63.98.55.71

Fax 05.63.61.93.76

E-mail : arnaud.electricite@cegetel.net
www.arnaud-electricite.fr



CABINET D'ARCHITECTURE E. TOULEMONDE

Architecte diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich
ARCHITECTURE - URBANISME - COORDONATEUR S.P.S.

11 Place Marius Pinel . 31500 Toulouse - Tél : 05 61 80 88 04 - Fax : 05 61 54 72 77 - Ordre des Architectes N° 828
e.mail : eric-toulemonde@wanadoo.fr

Ets DÉJEAN

Revêtements muraux - Revêtements de sol
Lino - Dalles - Parquet flottant
Vitrification parquets - Tapis - Moquettes
Store intérieurs/extérieurs - Douche à l'italienne



18 rue de la République Tél. 05 63 61 18 28 / Fax 05 63 98 54 88
81202 MAZAMET Cedex E-mail ets.dejean.mazamet@orange.fr

Gaston

Rénovation thermique
Isolation intérieure, extérieure et naturelle
Plâtrerie, peinture et papiers peints
Fenêtres, vitrerie et ventilation
Revêtement de sol

Les Menuisiers Réunis



168 BIS, RUE DE LA RESSE - 81200 MAZAMET
TEL : 05 63 61 13 72 - FAX : 05 63 61 07 00